



## Soutien technique des lacs

Programme Bleu Laurentides  
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus

Rapport d'activités par Véronique Sabourin, agente de liaison  
Été 2008



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>1. La municipalité de Notre-Dame-du-Laus</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Biographie de l'agente de liaison</b> .....	<b>4</b>
<b>3. Objectif général</b> .....	<b>5</b>
<b>4. Objectifs spécifiques</b> .....	<b>5</b>
<b>5. Bilan des activités</b> .....	<b>6</b>
5.1 Sensibilisation.....	6
5.2 Favoriser la revégétalisation des rives par les différents acteurs de l'eau.....	12
5.3 Communication.....	14
5.4 Caractérisation.....	16
5.5 Participation à des activités.....	17
<b>6. Tableau des résultats</b> .....	<b>21</b>
<b>7. Orientations et recommandations</b> .....	<b>24</b>

## Introduction

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse.

Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à d'énormes pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques envahissantes. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables chez les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau infesté de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immobilisations situées autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, il appert urgent que les associations de lac et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé de leur (s) lac (s).

*Bleu Laurentides* est une initiative du milieu, issue de la *Table de concertation sur les lacs des Laurentides* qui vise à susciter un changement de comportement significatif chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

*Bleu Laurentides* se divise en deux volets :

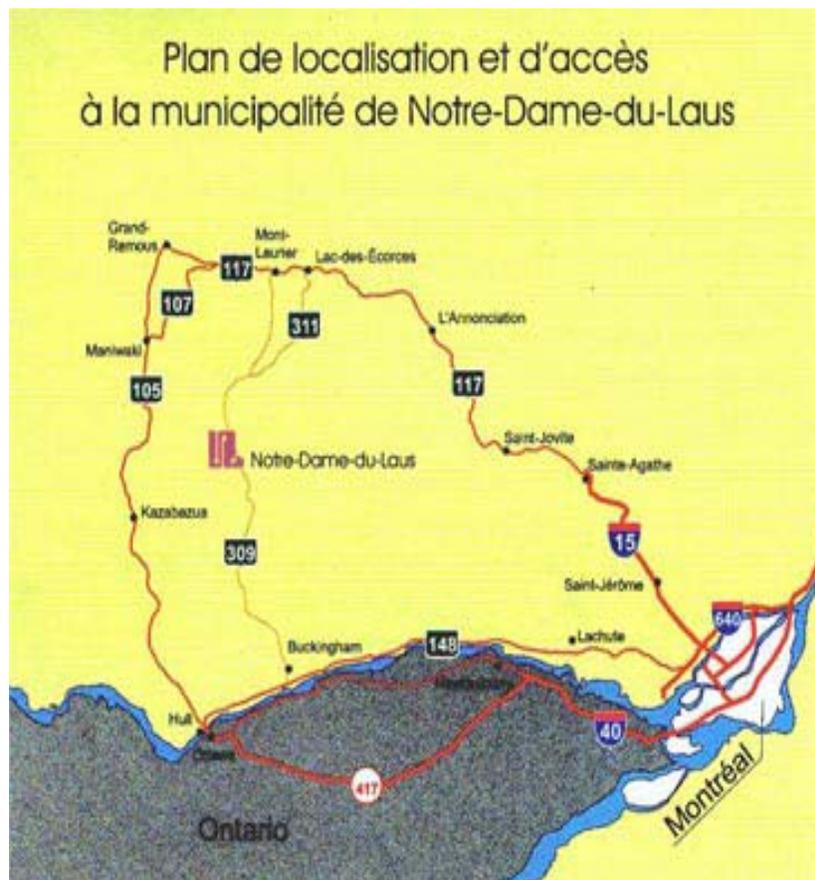
- Programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire sur les lacs des Laurentides.
- Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion

durable des lacs.

## 1. La municipalité de Notre-Dame-du-Laus

Située à 65km au sud de Mont-Laurier et 100km de Gatineau, à la frontière entre la région des Laurentides et celle de l'Outaouais, et à la limite sud de la MRC d'Antoine-Labelle, la municipalité de Notre-Dame-du-Laus possède un vaste territoire. Sa population est d'environ 1 500 citoyens permanents. Cette dernière occupe à elle seule près de 15% de la superficie de la MRC (866 km<sup>2</sup>) dans laquelle on retrouve 17 municipalités.



Cette région fut façonnée il y a plus de 10 000 ans par la fonte des glaces. On comprend pourquoi la municipalité est parsemée de montagnes et de lacs. Notre-Dame-du-Laus est un endroit de prédilection pour les amateurs de nature. Sur le site internet de la MRC il est possible de lire: *"il est facile de se laisser séduire par ce magnifique endroit au décor naturel bercé par les eaux de la rivière du Lièvre, ses nombreux lacs, ses espaces verts et l'accueil chaleureux de la communauté"*.



Notre-Dame-du-Laus compte plus de 300 lacs sur son territoire. Cet environnement d'eau et de forêts abrite une grande diversité faunique. Ce petit paradis pour les amateurs de plein air, de chasse et de pêche a permis à cette région de se développer. En effet, la municipalité fut un point d'ancrage du commerce de la fourrure de castor au XIX siècle et l'industrie forestière fut sa seconde vocation économique, avec le marché des grands pins blancs. Ce n'est donc pas d'hier que le territoire de Notre-Dame-du-Laus est reconnu pour ses ressources naturelles.

Étant donc une municipalité avec un territoire sauvage et inhabité, on observe depuis plusieurs années la venue de villégiateurs désireux de profiter de la nature à son meilleur au bord de l'eau, faisant passer la population de la municipalité à 10 000 personnes en saison estivale.

## 2. Biographie de l'agente de liaison

C'est dans le cadre d'une recherche pour un emploi d'été dans la région des Laurentides que Véronique Sabourin a découvert le CRE Laurentides. Par son intérêt important pour l'environnement, passionnée par la notion de développement durable et curieuse d'en apprendre toujours davantage, Véronique était enthousiaste de faire partie de l'équipe Bleu Laurentides.

Ayant effectué un baccalauréat en travail social, une attestation d'études collégiales en développement international et étant présentement étudiante à la maîtrise en gestion de projet, Véronique rajoute une corde à son arc en s'impliquant du côté de l'environnement des lacs.

Installée pour la saison estivale au cœur de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, Véronique a travaillé en collaboration avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement afin de sensibiliser et d'informer les riverains sur le sujet de la santé des lacs, ainsi que de soutenir les projets relatifs aux lacs Bigelow, O'Neil, de l'Aigle, du Serpent et Corbeau.



### 3. Objectif général

Le programme *Bleu Laurentides*, par sa présence au sein d'une municipalité comme Notre-Dame-du-Laus, vise l'information et le changement de comportement autant des élus municipaux que de l'ensemble des citoyens au sujet de la santé des cours d'eau du territoire. L'agent de liaison affilié à la municipalité travaille en collaboration avec les employés municipaux, les associations de riverains, et l'ensemble de la population dans le but de mettre sur pieds différents projets pour informer et sensibiliser la population riveraine à la protection de l'état de santé des lacs. Ainsi, la municipalité et les riverains bénéficient, durant les 16 semaines estivales, d'un support technique afin de démystifier certaines problématiques reliées aux cours d'eau et d'augmenter l'intérêt porté à la santé de leur environnement aquatique.

### 4. Objectifs spécifiques

Le « plan d'action 2008 » pour la municipalité de Notre-Dame-du-Laus fut élaboré suite à l'analyse du travail effectué par l'agente de liaison en 2007 et fut le résultat de la rencontre entre le maire de la municipalité, M. Ken Ménard, le directeur général, M. Yves Larocque, l'inspecteur en bâtiments et en environnement, M. Robert Vincent, et le coordonnateur du soutien technique du programme *Bleu Laurentides* en 2008, M. Yann Godbout. Ce plan d'action comprend les différents et nombreux aspects qui devront être abordés par l'agent de liaison au cours de la saison estivale de 2008. En cours de route, certains points ont été modifiés selon l'évolution des besoins des acteurs impliqués.

Des activités sont proposées par le CRE Laurentides pour chaque volet du plan d'action afin d'orienter et d'initier les démarches de l'agent en poste. Selon le niveau d'implication des acteurs municipaux, le nombre d'activités peut varier. Pour chaque volet proposé, des livrables sont prévus et un échéancier est alloué pour permettre à l'agent de planifier ses 16 semaines.

## 5. Bilan des activités

### 5.1 Sensibilisation

**OBJECTIF 1: Sensibiliser les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines.**

La sensibilisation est habituellement l'activité première lorsque l'on souhaite un changement de comportement chez une population face à une situation donnée. Sensibiliser et informer les gens est, à mon avis, la meilleure porte d'entrée afin d'inciter l'implication des riverains dans la protection des lacs et cours d'eau. Ainsi, les informations transmises sont généralement bien reçues et chaque personne fait le choix par la suite des moyens à prendre pour atteindre de bons résultats.

#### Visites sur le terrain:

La municipalité de Notre-Dame-du-Laus compte plus de 300 lacs sur son territoire. Lors de l'été 2007, les trois lacs les plus concernés par la villégiature ont été visés, soit les lacs Serpent, Corbeau et de l'Aigle. Cette année, en plus d'un retour sur ces trois lacs, deux nouveaux se sont ajoutés à la liste, soit les lacs O'Neil et Bigelow.

Travaillant en étroite collaboration avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement Monsieur Robert Vincent, le contact pour la sensibilisation des riverains de ces lacs s'est fait en bateau.

Les visites des terrains autour des lacs m'ont permis d'observer les bandes riveraines et pour l'inspecteur de vérifier les installations septiques.



Notre venue ayant été annoncée en début d'été par les journaux locaux et ma présence aux assemblées d'associations de lac, les riverains nous attendaient souvent à leur chalet pour avoir l'occasion de nous parler et de connaître l'évaluation de leur bande riveraine. Je profitais donc de l'occasion pour remettre différents documents d'information à chaque riverain au sujet de la santé de leur lac. La réponse des riverains à notre passage fut très positive. Le d'être en présence de l'inspecteur a

facilité mon travail, car il connaît pratiquement déjà tous les riverains de la municipalité. De plus, nos interventions se complétaient bien. Aussi, sur chacun des lacs, nous faisons des tests de transparence de l'eau à l'aide du disque de Secchi et nous transmettions les résultats aux présidents d'associations. Les notes des tests de transparence et d'évaluation des bandes riveraines sont archivées à la municipalité pour une évaluation continue au fil des ans.

Pour les trois lacs visités en 2007, le tour des terrains se faisait plus rapidement. Cette année, nous observions toutes les bandes riveraines, mais nous nous attardions sur les terrains où des changements avaient été suggérés en 2007. Nous avons aussi pris le temps de bien informer et sensibiliser les citoyens qui tardaient à se conformer à une bande riveraine végétalisée.

### **École primaire:**

En plus des visites personnalisées, l'activité principale de cet été fut, afin de sensibiliser l'ensemble des citoyens au sujet de la santé des lacs, d'organiser des activités pour les élèves de l'école primaire. En début d'été, juste avant la fin des classes, j'ai créé des jeux (mots croisés, charades, mimes, casse-tête, course aux trésors) sur des thèmes reliés aux lacs. Ainsi, je souhaitais informer les plus jeunes, dont les parents demeurent sur le bord d'un lac ou de la rivière, à l'importance de préserver l'environnement. Les enfants sont souvent une bonne voie d'information pour les plus vieux. J'ai donc rejoint plus de 68 enfants et 5

enseignants.



### **Camp de jour:**

Toujours avec des plus jeunes, j'ai effectué deux journées thématiques avec le camp de jour. En effet, un avant-midi a été consacré à informer les jeunes sur la bande riveraine et son importance pour les cours d'eau. Avec ces 12 jeunes et quatre monitrices du camp, nous avons ensuite planté du Myrique Beaumier ainsi qu'un érable sur le terrain d'un petit parc public situé en bordure de la rivière, en plus de laisser à l'état naturel une bande riveraine de 5 mètres. Les jeunes pourront donc suivre l'évolution de cette bande riveraine qu'ils auront créée eux-mêmes cette année.



### **Journée thématique en collaboration avec le Parc Régional du Poisson Blanc:**

En collaboration avec l'équipe de travail du Parc Régional du Poisson Blanc, une journée entière a été consacrée à la sensibilisation des jeunes à l'importance de garder un environnement en santé et les moyens qui sont pris pour y parvenir. Le parc régional étant un bel exemple pour la conservation de notre environnement, j'ai réalisé, cet été, des activités avec les jeunes sur la santé des lacs en vulgarisant les sujets de l'eutrophisation, des algues bleues, de la bande riveraine, etc.



### **Assemblées générales annuelles (AGA):**

J'ai participé aux assemblées générales annuelles des associations de riverains des lacs Corbeau, de l'Aigle et O'Neil. Lors de ces assemblées, j'ai pu prendre la parole afin d'informer les riverains présents du retour du programme *Bleu Laurentides* cet été, et des activités à l'horaire. Ces assemblées étaient idéales pour me faire connaître et pour répondre aux questions plus générales des riverains sur la santé de leur lac.



Lors des AGA des lacs Corbeau et de l'Aigle, le maire et le directeur général sont venus parler de l'importance de la santé des lacs et valoriser le programme *Bleu Laurentides* du CRE Laurentides auquel la municipalité adhère depuis 2007.

L'association du lac Bigelow n'était plus existante depuis l'été dernier. J'ai offert un support aux riverains pour remettre sur pied l'association. L'association de riverains a donc

pu redémarrer au mois de juin 2008.

L'assemblée générale annuelle du lac Serpent a eu lieu au mois de mai, avant le début de programme.



**Kiosque permanent:**

Pour les citoyens de la municipalité, j'ai installé un kiosque de *Bleu Laurentides* à la bibliothèque municipale avec plusieurs dépliants traitant de la santé des lacs ainsi que la *Trousse des lacs*. Les gens pourront consulter sur place certains documents, tout comme ils pourront aussi conserver de la documentation mise à leur disposition.

**Page internet:**

Enfin, j'ai créé une page Web sur le site de la municipalité traitant de la santé des lacs. La municipalité utilise son récent site internet [www.notre-dame-du-laus.ca](http://www.notre-dame-du-laus.ca) afin de tenir informé les citoyens et villégiateurs de toute information intéressante. En créant cette page internet, j'offre l'occasion aux riverains et aux associations de riverains d'être tenus au courant d'informations reliées à leur lac et des moyens pris par la municipalité pour conserver en bon état l'environnement des



lacs. Cette page pourra être mise à jour au fil des années et suite à chaque mandat des futurs agents de liaisons du Soutien technique de *Bleu Laurentides*.

**Tableau I. DOCUMENTATION REMISE**

THÈMES	TITRES	RESSOURCES	NOMBRE DE COPIES DISTRIBUÉES
Bande riveraine	Vivre au bord de l'eau: Bon aménagement, mauvais aménagement	RAPPEL	Plus de 200 anglais et français
	Bande riveraine au travail : plantes indigènes et sauvages pour les rives	CRE Laurentides	Plus de 300 anglais et français
	Affichettes bandes riveraines au travail	CRE Laurentides	Plus de 200
Eau-Bassin versant	Vos lacs et cours d'eau: une richesse collective à conserver	MDDEP	Plus de 150
Faune et flore	Circulation du poisson: céder le passage	Pêches et océans Canada	Plus de 40
	Le poisson dans tous ses habitats	Pêches et océans Canada	Plus de 20
	Cet été surveillez votre jardin: on y trouve peut- être des plantes exotiques envahissantes	Nature-Action Québec	Plus de 100
	La myriophylle à épis: connaissez-vous cette espèce exotique envahissante	Nature-Action Québec	Plus de 50
Cyanobactéries	Les algues bleues-vert dans nos plans d'eau	MDDEP	Plus de 50
Divers	Maison propre et jardin vert: guide de l'entretien ménager et du jardinage écologique	Ville de Montréal	7 anglais et français

**Tableau II. AUTRES OUTILS UTILISÉS**

Communiqué de presse	Gagnants du concours "Au bord du Laus" dans le journal "le Choix"
Articles	Présentation du programme <i>Bleu Laurentides</i> pour l'été 2008 Page dans « le Médium » sur l'importance de la préservation de l'environnement des lacs
Tenue de kiosques	Kiosque permanent à la bibliothèque, kiosque lors de la journée porte ouverte du Parc Régional
<i>Trousse des lacs</i> , disque de Secchi	Présentation de la trousse aux riverains du lac Bigelow

**5.2 Favoriser la revégétalisation des rives par les différents acteurs de l'eau**

**OBJECTIF 2: Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives et une sensibilisation à la conservation de la végétation en place (aucune intervention sur la végétation) ainsi qu'à l'utilisation des espèces indigènes riveraines. Les lacs suivants sont priorités : lac O'Neil, lac Bigelow, lac Corbeau, lac Serpent et lac de l'Aigle.**

**Distribution d'information et évaluation de chaque bande riveraine:**

En effectuant les visites terrains, en bateau, sur chacun des cinq lacs avec l'inspecteur, nous avons l'occasion d'arrêter pour remettre de la documentation aux riverains. Lorsqu'ils étaient présents, nous discutons avec eux, analysons la bande riveraine avec eux, et répondons à leurs questions. Lors de ces tournées de porte-à-porte, j'apportais avec moi les différents dépliants d'informations. J'ai constaté qu'en général, les riverains n'ayant pas une bande riveraine végétalisée n'étaient pas conscients de l'importance et de l'impact d'une telle protection pour leur lac et leur environnement. En général, les gens, suite aux informations transmises, effectuaient des modifications sur leur terrain.

Finalement, afin d'évaluer l'état des bandes riveraines, j'utilisais une fiche conçue à cet effet par le CRE Laurentides. Les riverains ont grandement apprécié ce type d'évaluation qui comprenait une rétroaction positive par des recommandations et suggestions. Entre eux, ils comparaient leurs évaluations et ainsi s'encourageaient à effectuer des changements. J'ai aussi beaucoup utilisé les affichettes "Bande riveraine au travail". Lorsque les bandes riveraines étaient naturelles et/ou revégétalisées, je plantais sur le bord de l'eau quelques affichettes. Ainsi, cela encourageait les propriétaires à poursuivre leur travail, et les voisins en bateaux pouvaient venir observer ce qui était fait et s'en inspirer.

### **Concours de revégétalisation et de renaturalisation:**

Afin d'atteindre l'objectif du reboisement des rives, qui fut majeur cet été, j'ai créé un concours de renaturalisation et revégétalisation des berges pour les différents cours d'eau de la municipalité. Afin d'inciter les riverains, citoyens et villégiateurs des lacs et rivières de la municipalité, j'ai mis sur pied le concours « *Au Bord du Laus* ». Il s'agissait d'une première autant au sein de la municipalité, que du CRE Laurentides.



Pour une première édition, la participation fut étonnante. Vingt-huit riverains, des lacs Bigelow, O'Neil, Serpent, Corbeau, de l'Aigle, des Pins ainsi que de la rivière la Lièvre, s'y sont inscrits. Trois

principaux prix allaient être remis aux trois riverains ayant amélioré ou créé leur bande riveraine. Ces trois prix étaient composés d'un panier de produits ménagers écologiques, ainsi que de chèques au



montant de 250\$ pour la première position, de 150\$ pour la deuxième position et de 100\$ pour la troisième position. De plus, une quinzaine de prix de participation et de présence étaient remis lors du 5 à 7 du dévoilement des gagnants. Ce concours a réussi à impliquer les riverains pour le maintien de la santé de leurs lacs.

J'ai rédigé un article paru dans le Journal « le Choix », la semaine suivant la remise des prix. Ainsi, le message se transmettra et d'autres municipalités

pourront s'inspirer de cette idée qui a été bénéfique pour les milieux lacustres à Notre-Dame-du-Laus.

### 5.3 Communication

**OBJECTIF 3: Favoriser la communication entre les riverains et les associations de lacs de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus. Promouvoir la création d'un regroupement d'associations de lacs. Le regroupement d'associations de lacs favorise la communication et l'échange d'information entre les riverains de l'ensemble des lacs ciblés.**

Une communication efficace est un aspect fondamental lorsque l'on souhaite rejoindre le plus de gens possible afin de transmettre l'information pertinente sur un sujet particulier. Dans le cadre du mandat de l'agent de liaison, bien communiquer est essentiel et omniprésent dans toutes les facettes du travail pour ainsi perpétuer le partage d'informations. À Notre-Dame-du-Laus, l'agent se devait d'être bilingue car 50% des riverains parlent anglais.

#### Création d'une association au lac Bigelow:

Ayant plusieurs lacs sur son territoire, la municipalité de Notre-Dame-du-Laus compte plusieurs associations de lacs. En 2007, les trois lacs visés par le projet *Bleu Laurentides* (Serpent, Corbeau et de l'Aigle) étaient ou se sont dotés d'associations de riverains.

Cette année, le lac O'Neil avait une association déjà présente. Pour leur part, les résidents du lac Bigelow ressentaient une diminution de l'implication des membres de l'association (l'ancien président s'étant détaché de ce rôle après plusieurs années d'engagement).



En début d'été, j'ai donc soutenu les membres de l'association dans la remise en fonction de cette association. Lors d'une rencontre prévue à cet effet, plus de 30 riverains se sont déplacés.

**Table de concertation:**

Alors que les cinq lacs visés étaient bien organisés, j'ai préparé une table de concertation au mois d'août entre les représentants de ces lacs, le directeur général et le maire de la municipalité. Je voulais profiter de la présence du programme *Bleu Laurentides* afin de tisser des liens plus étroits entre les associations de lacs et la municipalité. Cette rencontre fut bénéfique pour chacune des parties. J'avais préparé un ordre du jour afin d'orienter la discussion, comme par exemple sur l'implication des riverains, les tests d'eau, les attentes des associations face à la municipalité et vice-versa, la vie en milieu naturel, la cohabitation avec la faune, le lavage des bateaux et la vie associative.



Il s'agissait là d'une belle occasion pour discuter entre associations de problématiques semblables afin d'envisager des solutions ensemble, de s'inspirer de ce qui était fait ailleurs, de poser directement des questions aux représentants de la municipalité, etc.

Les représentants des lacs ont semblé profiter pleinement de cette rencontre et ont souligné le fait qu'à présent, ils allaient pouvoir être en contact et travailler en collaboration. Du côté de la municipalité, cette rencontre fut aussi bénéfique. Elle a permis au maire et au directeur général de connaître ces gens impliqués pour le bien de leur lac et d'être mis au

courant de situations particulières qui se produisaient sur différents lacs. Étant donné que la municipalité conserve des informations spécifiques à chaque lac dans des dossiers distincts, cette table ronde était ainsi une occasion d'en savoir davantage sur la situation de ces cinq lacs. Les coordonnées de chacun des représentants ont été partagées et j'ai remis une copie des informations recueillies aux cinq lacs et à la municipalité.

## 5.4 **Caractérisation**

**OBJECTIF 4: Caractériser certains secteurs sensibles des lacs O'Neil, Bigelow, Corbeau, Serpent et de l'Aigle avec l'aide des riverains. Cette activité permettra d'utiliser les protocoles de caractérisation vulgarisés élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), et de former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.**

Dans le cadre du programme *Bleu Laurentides*, la caractérisation des différents lacs est au cœur du mandat de l'agent de liaison. Dans un esprit de pérennité, il est essentiel de transmettre les connaissances aux riverains afin que ceux-ci puissent caractériser eux-mêmes leur lac dans les années futures.

En effectuant le suivi sur le terrain des cinq lacs visés cette année, l'inspecteur et moi-même parvenions à observer plus précisément l'environnement de ces lacs et par le fait même à connaître les secteurs plus sensibles. Lors des assemblées générales annuelles des lacs auxquelles j'ai participé, j'ai profité de l'occasion pour informer les riverains présents sur les moyens possibles afin d'effectuer un suivi plus rigoureux de l'évolution de l'état de santé de leur lac.

Ainsi, pour les lac Corbeau et de l'Aigle, j'ai présenté la *Trousse des lacs* lors des rencontres organisées en début d'été. J'ai concentré mes efforts aussi sur les lacs Bigelow et O'Neil pour transmettre l'information aux riverains afin qu'ils puissent par eux-mêmes utiliser certains outils offerts par le CRE Laurentides.

### **Formation et information sur la Trousse des lacs:**

Lors d'une réunion au bord du lac Bigelow à la mi-août, j'ai présenté aux riverains les outils s'offrant à eux, dont la *Trousse des lacs*. Je l'ai parcourue avec eux afin qu'ils puissent efficacement s'en servir dans les années à venir. Aussi, je leur ai expliqué le fonctionnement du disque de Secchi et son utilité pour prendre des données sur la transparence de l'eau.

La journée même, une somme a été recueillie pour faire l'achat de la trousse dès cet automne. Les riverains présents ont créé un groupe composé de 4-5 riverains chargés de faire la surveillance volontaire des lacs en 2010.

Cette formation était aussi prévue avec les riverains du lac O'Neil, mais les circonstances ont fait en sorte qu'il fut impossible de se rencontrer. Ce serait une activité qui pourrait être planifiée dans le cadre d'un éventuel retour du programme de Soutien technique à Notre-Dame-du-Laus l'été prochain.

## **5.5 Participation à des activités**

**OBJECTIF 5: Participer aux activités organisées par la municipalité relativement au mandat de protection des lacs et à l'environnement en général.**

### **Distribution d'arbres au début de l'été:**

Une distribution d'arbres était organisée au mois de mai en collaboration avec la municipalité, le COBALI et le MDDEP. Plus de 3 000 arbres étaient offerts à la population riveraine de Notre-Dame-du-Laus. Une belle diversité d'espèces était offerte (pins,

bouleaux, érables, épinettes, peupliers, chênes, frênes, etc.). J'ai profité de la rencontre avec les riverains pour me présenter et les informer sur le programme *Bleu Laurentides*. La majorité des gens connaissait déjà le programme et étaient satisfaits de le voir de retour cette année.

J'ai aussi informé la population riveraine de la distribution de plus de 600 épinettes blanches offertes par le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune. Comme les riverains étaient difficiles à rejoindre, j'ai distribué moi-même plus de 300 arbres porte-à-porte. Les riverains ont apprécié ce geste et le fait de recevoir des arbres gratuitement pour revégétaliser leur bande riveraine.



### **Kiosque à l'ouverture du Parc Régional:**

Il est important de noter que la municipalité a agi de façon proactive en appuyant la création d'un tout nouveau parc régional, le Parc Régional du Poisson Blanc. La *Corporation du parc régional* a un mandat de protection et de mise en valeur du territoire soit de la *Montagne du Diable* et du *Réservoir Poisson Blanc* qui sont exploités entre autres pour la randonnée pédestre, le canot-camping, les sentiers de quad et les activités nautiques de tous genres. Cette corporation organise des activités de sensibilisation et de conservation participative pour le public.

Ainsi, dans le cadre de la journée « portes ouvertes » du parc qui a eu lieu au mois de juin, j'ai tenu un kiosque de *Bleu Laurentides*. Puisque que plusieurs personnes, citoyens, villégiateurs et touristes d'un peu partout, allaient être présents à cet événement; il s'agissait là d'une occasion en or pour faire connaître le programme et sensibiliser les gens à l'importance de protéger l'environnement des lacs et rivières. Lors de cette journée, une trentaine de personnes se sont arrêtées au kiosque.

### **Revégétalisation d'un muret de pierres:**

J'ai aussi participé à la revégétalisation d'un muret de pierres en bordure de la rivière la Lièvre réalisée par l'équipe des travaux publics pour retenir la berge et par le fait même la route qui y passe. J'ai informé le directeur des travaux publics de l'importance de revégétaliser le muret en plus des roches (érosion, réchauffement de l'eau, ombrage, filtre de sédiments, habitat pour la faune), et sur la manière de planter les espèces. J'ai donc effectué les démarches nécessaires auprès de l'entreprise d'économie sociale Floraberge afin d'acheter les espèces de plantes indigènes propices à ce milieu. Une vingtaine de vignes furent plantées à la fin de l'été. Il sera intéressant de voir l'évolution de ce muret au cours des années, et la municipalité pourra s'en servir à titre d'exemple de revégétalisation pour des projets futurs.

### **Création d'une bande riveraine:**

Enfin, parallèlement à ce projet, j'ai participé à la création d'une bande riveraine sur un terrain public au centre du village. En effet, la municipalité a mis en place un parc municipal sur le bord de la rivière la Lièvre. Depuis toujours, l'herbe était coupée jusqu'au bord de l'eau ne permettant pas à la berge de rester en place.

En début d'été, j'ai fixé des affichettes "Bande riveraine au travail" à une distance de 4 mètres du bord de l'eau pour indiquer aux employés municipaux de ne plus couper l'herbe sur cette largeur.



De plus, comme présenté plus haut, j'ai revégétalisé cette nouvelle bande riveraine avec l'aide des jeunes du camp de jour.

À ce jour, on remarque une nette différence par rapport à ce qu'était ce terrain riverain il y a à peine quelques mois. D'ailleurs, il s'agit là d'un bel exemple de revégétalisation et de renaturalisation simple et efficace d'une bande riveraine pour tous les riverains intéressés à voir des résultats concrets.



## 6. TABLEAU DES RÉSULTATS

Nom du programme	Période visée
Le Soutien technique des lacs 2008 de <i>Bleu Laurentides</i>	22 mai au 6 septembre 2008

BUT
Le programme <i>Bleu Laurentides</i> , par sa présence au sein d'une municipalité, vise l'information et le changement de comportement autant des élus municipaux que de l'ensemble des citoyens au sujet de la santé des lacs et cours d'eau sur son territoire.

		Tableau des résultats	
Activités		Extrants/Livrables	Effets/impacts
Sensibilisation	Visites sur le terrain	Présence des riverains aux activités	Nouvelles connaissances sur l'environnement pour les jeunes de la municipalité
	Jeux thématiques à l'école primaire	Évaluation de chaque bande riveraine sur les cinq lacs visités	Intérêt de plus en plus important des riverains des lacs visités
	Activité de revégétalisation avec le camp de jour	Création de deux modèles de bandes riveraines sur des terrains publics	Acquisition de connaissances pour les riverains de l'ensemble de la municipalité
	Journée thématique environnement avec le camp de jour et l'équipe du <i>Parc régional du Poisson Blanc</i>	Table d'information permanente à la bibliothèque	Documentation disponible pour tous
	Assemblées générales des lacs Corbeau, de l'Aigle, O'Neil et Bigelow	Distribution importante de dépliants au sujet des lacs	Amélioration de plusieurs bandes riveraines par les visites terrains et le concours
	Kiosque permanent à la bibliothèque	Revégétalisation de plusieurs bandes riveraines par le biais du concours	Exemples, sur les deux terrains publics, de revégétalisation pour les riverains
	Page Internet sur le site de la municipalité		Motivation, implication, intérêt grandissant, etc. de l'ensemble des citoyens
	Distribution d'information et évaluation des bandes riveraines		
Concours de revégétalisation des bandes riveraines			

		<b>Bénéficiaires</b>	<p>Jeunes et monitrices du camp de jour</p> <p>Professeurs et jeunes de l'école primaire</p> <p>Riverains présents aux kiosques, assemblés</p> <p>Équipe de travail du Parc régional du Poisson Blanc</p> <p>Riverains inscrits au concours</p> <p>Tous les résidents, villégiateurs et touristes qui iront le sur le Web de la municipalité et à la bibliothèque</p>	
		<b>Tableau des résultats</b>		
	<b>Activités</b>		<b>Extrants/livrables</b>	<b>Effets/impacts</b>
<b>Communication</b>	<p>Création d'une association au lac Bigelow</p> <p>Table de concertation entre les associations et la municipalité</p>	<b>Résultats</b>	<p>Nouveaux liens entre la municipalité et les associations de riverains</p> <p>Implication des riverains du lac Bigelow</p> <p>Partage d'informations entre les différents lacs</p>	<p>Implication dans le suivi et la prise en charge de la santé du lac Bigelow</p> <p>Riverains impliqués et motivés dans leur association</p> <p>Municipalité informée des situations respectives pour chaque lac visité</p>
		<b>Bénéficiaires</b>	<p>Riverains du lac Bigelow</p> <p>Présidents des cinq associations de lac</p> <p>Le maire et le directeur général</p>	

<b>Caractérisation</b>	Formation sur la <i>Trousse des lacs</i>	<b>Résultats</b>	22 riverains du lac Bigelow informés sur le contenu de la <i>Trousse des lacs</i>	Riverains impliqués dans l'observation de la santé de leur lac
	Distribution d'arbres		Plus de 300 riverains et citoyens non riverains impliqués dans le revégétalisation	Plus de 3000 arbres indigènes plantés sur le territoire lausois
	Kiosque à la journée porte-ouverte du <i>Parc régional du Poisson Blanc</i>		Découverte de <i>Bleu Laurentides</i> pour plus de 30 citoyens et touristes	Ouverture au programme <i>Bleu Laurentides</i>
	Revégétalisation d'un muret de pierres sur un terrain municipal		Exemple de bandes riveraines pour la population locale	Terrains et rivière protégés par la création de bandes riveraines
	Création d'une bande riveraine sur un terrain municipal	<b>Bénéficiaires</b>	Citoyens	
			Villégiateurs riverains du lac Bigelow présents à la formation	

<b>Partenaire d'exécution responsable du projet</b>	<b>Ville ou municipalité participante</b>
<p><u>CRE Laurentides</u></p> <p><u>Conseil régional de l'environnement des Laurentides</u></p> <p>298 rue Labelle, bureau 100 Saint-Jérôme, Québec J7Z 5L1 Téléphone: 450.565.2987 Télécopie: 450.565.0346</p> <p>Courriel: <a href="mailto:info@crelaurentides.org">info@crelaurentides.org</a></p> <p>Mélissa Laniel Chargée de projet du programme <i>Bleu Laurentides</i> <a href="mailto:melissa.laniel@crelaurentides.org">melissa.laniel@crelaurentides.org</a></p>	<p><u>Municipalité de Notre-Dame-du-Laus</u></p> <p>66 rue Principale C.P.10, J0X 2M0</p> <p>Téléphone: 819.767.2247 Télécopie: 819.767.3102</p> <p>Courriel: <a href="mailto:mun.notre-dame-du-laus@tlb.sympatico.ca">mun.notre-dame-du-laus@tlb.sympatico.ca</a></p>

## 7. Orientations et recommandations

Ayant participé deux années consécutives au programme *Bleu Laurentides*, et désireuse de poursuivre l'expérience en 2009, la municipalité de Notre-Dame-du-Laus est de plus en plus impliquée pour la protection de ses 300 lacs et rivières de son territoire. Ayant passé 16 semaines sur le terrain, en étroite collaboration avec l'inspecteur municipal, je peux aujourd'hui constater les différents aspects sur lesquels la municipalité doit poursuivre ses actions, soit: les visites sur le terrain, la communication et les réglementations.

### Les visites sur le terrain

Cet aspect du mandat est selon moi celui à privilégier dans les années à venir. Cette étroite collaboration avec l'inspecteur municipal a fait en sorte que mon travail fut mieux orienté et mes actions plus efficaces sur le terrain. Dès le début de l'été, suite à la distribution d'une lettre informant les citoyens de ma présence pour l'été 2008 à Notre-Dame-du-Laus, j'ai reçu chaque jour plusieurs appels de riverains me demandant d'aller les visiter. Je sentais que j'étais attendue et que les gens souhaitaient s'impliquer pour la santé de leur lac. Les visites sur le terrain se sont avérées bénéfiques pour les riverains mais, elles n'auraient pas été aussi efficaces si j'avais été seule. D'abord le fait d'avoir un bateau accélérerait les visites et nous permettait de bien observer les bandes riveraines du bord de l'eau. Ensuite, en me déplaçant jour après jour avec M. Vincent, l'inspecteur municipal, nous pouvions discuter et échanger sur plusieurs aspects du travail. Ce temps était donc précieux pour moi. Enfin, travailler avec l'inspecteur m'a beaucoup aidée dans la réalisation de mon mandat car il connaissait très bien la région et les citoyens. Le contact avec les riverains sur le terrain se faisait très aisément et agréablement. Je me suis toujours sentie la bienvenue chez les gens.

## **La communication**

Suite à la première table de concertation qui eu lieu à la fin de mon mandat, j'ai pu constater qu'autant les présidents d'associations de lac que le maire et le directeur général ont semblé apprécier cette rencontre.

Il faut dire que la municipalité compte plusieurs associations de riverains. En créant ainsi des liens entre elles, les actions posées par l'une ou l'autre auront plus d'impacts. En effet, si une rencontre comme celle-ci est organisée annuellement avec les associations de lacs, la collaboration et la concertation auront des résultats bénéfiques pour tous les acteurs de l'eau. Je crois donc que de poursuivre dans cette direction de communication est un aspect favorable à la préservation de la santé de tous les lacs, ainsi qu'à la diffusion de l'information.

Enfin, certaines associations ont installé des panneaux d'affichage à l'entrée de leur lac. Ainsi, toute information et publicité y sont affichées. Donc s'il en était de même pour tous les lacs, la municipalité pourrait plus facilement informer les riverains qui se trouvent parfois à plus de 50km du village. Il s'agit donc d'un autre moyen de communication à développer prochainement.

## **Réglementation**

À Notre-Dame-du-Laus, à l'été 2008, il n'y avait pas encore de réglementation au sujet de la largeur minimale d'une bande riveraine. Lors de mes visites terrains, j'expliquais aux riverains que plus la bande riveraine sera large, plus son impact sur le lac sera positif. Malgré que mon mandat consistait à faire de la sensibilisation et non de la coercition, j'ai pu observer que les propriétaires s'impliquaient quand même. J'ai compris qu'il ne faut pas toujours une loi ou un règlement afin de faire bouger les choses. Tout de même, lorsque l'inspecteur émettait un permis pour ériger un muret de pierres sur le bord de l'eau pour retenir la berge, une clause y était inscrite sur le fait de devoir revégétaliser le muret après son installation. Pour la majorité des riverains de la municipalité, l'absence de réglementation municipale sur la bande riveraine n'a pas empêché des changements positifs.

Malheureusement, pour certains, l'absence de règlement leur démontre qu'il n'est pas important de s'attarder à une bande riveraine revégétalisée. Pour ceux-là, la municipalité compte intégrer un règlement sur la bande riveraine d'un minimum de 3 ou 5 mètres pour tous les riverains. Ce règlement devrait entrer en vigueur à l'automne.

Il sera important dans le cadre de cette réglementation de considérer la présence d'un barrage hydroélectrique sur le territoire et d'informer les riverains quant aux applications du règlement dans ce contexte. La variation du niveau de l'eau peut sembler une problématique pour les riverains, afin d'identifier la superficie de la bande riveraine de protection. Tout de même, pour les riverains de plus de 300 lacs de la municipalité, une bande riveraine obligatoire pourra permettre d'assurer un minimum de protection des berges et de la santé de tous les lacs.

Je conclus ce rapport d'activités en levant mon chapeau à l'ensemble de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, engagée, motivée et très ouverte aux changements. Comme première expérience dans le domaine de la préservation de la santé des lacs et cours d'eau, j'ai été choyée de travailler avec cette équipe dynamique durant cet été bien occupé.

Tout en étant au service des riverains afin de les informer et les sensibiliser sur la santé des lacs, j'ai moi-même beaucoup appris de cette expérience enrichissante. Il est certain que 16 semaines passent très rapidement, mais elles furent complètes et diversifiées par la présence et la collaboration de l'inspecteur municipal et des riverains plus impliqués les uns que les autres. Je tiens à remercier l'équipe du CRE Laurentides qui m'a soutenu dans mes questionnements, mes projets et mes recherches tout au long de l'été.

Le programme *Bleu Laurentides* est un travail d'équipe dans tous les sens. L'implication et l'intérêt de chacun pour les lacs a pu faire en sorte que peu à peu, les changements se font sentir au sein de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus. Avec les années à venir, la présence de *Bleu Laurentides* ne sera que de plus en plus bénéfique pour cette municipalité qui ne demande que les connaissances techniques aux efforts investis par les employés et élus pour préserver cette nature exceptionnelle. **Merci à tous pour ce bel été!**